

 2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
Reçu en préfecture le 22/04/2021
Affiché le **23 AVR. 2021**
ID : 084-218400562-20210416-2021_03_05-DE



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021
DÉLIBÉRATION N° : 2021.03.05

OBJET : *BUDGET PRIMITIF 2021*

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.1 – Budgets et comptes

Date de convocation :
9 avril 2021

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Représentés : 04
Non représentés : 00

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,



L'an deux mil vingt et un, le 16 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la Loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / C. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – Adjointes - JJ. VATON / M. HOFFMANN / MI. SANCHEZ / P. RELING / L. CLEMENSON / M. CLAUZEL / E. BRUN / S. ORIVELLE / M. HOFFART / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / A. SCIAQUA-LERIDON – Conseillers municipaux.

Excusés représentés : O. ROYER par E. BRUN / E. MARRACHE par M. CLAUZEL / E. COUPET par M. QUESTA / R. VIARD par T. VERMEILLE.

Secrétaire de séance : Sébastien ORIVELLE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

M. le Maire présente à l'Assemblée locale le Budget Primitif Principal 2021.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. Denis BRUNET, Adjoint délégué aux Finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération prise séance tenante fixant les taux d'imposition 2021 des trois taxes locales,

VU la commission des finances en date du 24 mars 2021,

CONSIDÉRANT que les résultats de l'exercice antérieur sont bien reportés et affectés,

2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
Reçu en préfecture le 22/04/2021
Affiché le **23 AVR. 2021**
ID : 084-218400562-20210416-2021_03_05-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2021

N° : 2021.03.05

Après en avoir délibéré,

Par 20 voix pour, 9 contre (C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD / A. SCIAQUA-LERIDON),

1° - VOTE par chapitre les crédits proposés par M. le Maire au Budget Primitif Principal 2021 lequel peut se résumer comme suit :

SECTION	OPERATION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur reporté	0.00	661 345.00
	Opérations de l'exercice	2 193 252.00	1 531 907.00
	Cumuls de l'exercice	2 193 252.00	2 193 252.00
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur reporté	0.00	317 901.00
	Opérations de l'exercice	5 406 487.00	5 088 586.00
	Cumuls de l'exercice	5 406 487.00	5 406 487.00
RESULTAT GLOBAL	Cumuls de l'exercice	7 599 739.00	7 599 739.00

2° - AUTORISE M. le Maire à effectuer les virements de crédits à l'intérieur de chaque chapitre, en section de fonctionnement et à l'intérieur des opérations.

3° - CHARGE M. le Maire de l'exécution et des formalités de publicité de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 22 avril 2021,


Le Maire,

Louis BISCARRAT

NOTIFICATION : le 23/04/2021 à :

- COMPTA
- Le dossier
- Le TP